

Procès-verbal 79ème AG PAU PYRENEES OMNISPORTS ASPTT 13 AVRIL 2024

La réunion s'est tenue dans la petite salle de réunion remplie par une quarantaine de personnes représentants d'un nombre important de sections ou activités. Aucune des personnalités invitées n'est présente mais Monsieur le Maire de PAU a été excusé par son cabinet.

1 Rapport moral et d'activité : présentés par le président et le secrétaire général ont été adoptés à l'unanimité.

En ce qui concerne les effectifs on peut noter globalement une certaine reprise après le covid confirmée par les données de 2024. Les problèmes habituels (état des installations de Billère , vente et location de celles de Gourette) sont évoqués mais l'accent est mis sur l'amélioration des relations avec les sections et l'effort de communication interne et externe à poursuivre . Marie Pierre Courtois nouvelle secrétaire recrutée depuis le début de l'année fait part de ses demandes notamment pour la tenue de la comptabilité et les inscriptions pour un traitement régulier et précoce.

Le président insiste sur la nécessité vitale de renouveler le Comité directeur lors des prochaines élections en octobre 2024.

Jean Michel HERBIN présente les programme des animations à venir dans l'année : notamment les Olympiades le 15 juin , les portes ouvertes le 7 septembre et la participation aux journées des associations organisées par les villes de PAU et BILLERE.

Des vœux de succès pour nos représentants de la section cheerleading aux championnat du monde aux USA fin avril sont formulés.

En l'absence de représentants de la ville de PAU aucune information n'a pu être donnée sur la rénovation des installations du stade Jean Mermoz et le renouvellement de la convention d'occupation .Pour l'hôtel Edelweiss la date limite de vente est le 31 mai 2024 .

2 Rapport financier : présenté par le trésorier général adopté à l'unanimité.

La situation financière est correcte pour les activités sportives et les sections mais en ce qui concerne l'hôtel de Gourette tout dépend de l'issue du processus de vente actuel fin mai ; pour les chalets les travaux d'entretien risquent de devenir plus onéreux .

Pour la saison 2024/ 2025 la cotisation ASPTT de PAU restera inchangée à 25 euros pour les adultes et à la suite d'un vote unanime supprimée pour les moins de 18 ans. Une réflexion sur les cotisations sera engagée en fonction de la situation financière de l'association en liaison avec les échéances des installations de Gourette .

3 Questions diverses : Les questions ont porté sur le fonctionnement interne et les améliorations à apporter .

Un pot convivial de fin de réunion a été servi au club house.

Le Président général

JM FERT



Le Secrétaire général

Jean-Michel HERBIN

